



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 25 juin 2022

Présents :

- M. René LATAPIE
- Mmes Isabelle GUARINOS - Nicole ISAC – Marie-Claude TARTAS
- MM. Gérard ARBERET - Robert ISAC – Claude SAMMARTANO – Philippe URBAN

Absents excusés :

- Mme Christine FACHAN
- MM. Stéphane BERNE – Jean-Patrick BOUCHEDE – Mohamed EL MAADIOUI – Serge FERRIE – Hubert FORESTIER – Guy LOMBARDO

1 – Intervention du Président

Le Président René LATAPIE remercie les membres du Comité Directeur pour le travail qu'ils ont accompli au cours de cette saison.

Malgré un début compliqué par les problèmes de COVID, cette édition 2021/2022 s'est bien terminée et nous pouvons être satisfaits.

Les 03 et 04 septembre 2022, le District accueillera un séminaire pour l'ensemble des élus de la LFO.

La saison prochaine quelques nouveaux projets pourront être mis en place si la situation sanitaire le permet :

- * Organisation d'un match international U19 ou U20,
- * Mise en place de rencontres avec la maison d'arrêt de TARBES,
- * Participation à un Challenge des PYRENEES chez les jeunes avec nos Districts voisins.

2 – Classe promotionnelle de SANSAN

Le District accorde une aide de 1 000 € au club du FC LOURDES XI pour le fonctionnement de la classe promotionnelle de SANSAN pour la saison 2021/2022.

3 – Commissions du District

Les Présidents des commissions présenteront, pour validation, la composition de leurs commissions lors du prochain Comité Directeur du 31/08/2022.

4 – Compétitions

Les deux premiers tours de la Coupe de France se joueront les 20 et 27 août 2022.

Le début des championnats séniors se déroulera le 03 ou le 10 septembre 2022 en fonction de la programmation de la Coupe d'Occitanie par la LFO.

Chez les jeunes U15 et U17, la reprise est prévue le 17 septembre 2022.

5 – Décision

Le règlement des Coupes et Championnats Séniors à 11 approuvé par le Comité Directeur du 27/08/2021 prévoit à l'article 18 des obligations d'engager des équipes de jeunes.

Pour un club qui évolue en Départemental 4, il est tenu d'engager et de terminer obligatoirement un championnat avec une équipe de jeunes (U17 ; U15 ; U13) plus une équipe en football d'animation.

*L'inobservation de cet article, entraîne pour l'équipe première du club **l'interdiction d'accession**.*

Après étude du dossier, il apparaît que le club d'HIPPOCAMPE de TARBES qui a engagé une équipe U13 et une équipe en football d'animation dans la deuxième phase du championnat, ne satisfait pas pleinement aux obligations prévues dans le règlement.

La vérification des feuilles de matchs fait apparaître des anomalies qui ne permettent pas l'homologation des rencontres.

En conséquence, le Comité Directeur décide l'interdiction d'accession en Départemental 3 pour l'équipe première du club d'HIPPOCAMPE de TARBES.

Cette décision est susceptible d'Appel, auprès du Comité Directeur de la LFO, dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification sur le site du District.

6 – Prochain Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur aura lieu le mercredi **31 août 2022 à 18h30**.

Le Secrétaire Général



Robert ISAC